

Un pilotage national

La Direction des Formations assure la coordination des activités et les formations sanitaires, médico-sociales et de secourisme sur l'ensemble du territoire.

- Adaptation aux évolutions institutionnelles
- Travail en partenariat avec les autorités publiques
- Processus de démarche qualité pour l'ensemble de nos instituts

Un acteur historique et engagé dans la formation des ambulanciers

Depuis 50 ans, l'Ordre de Malte France contribue aux évolutions de la formation et à la reconnaissance de la profession d'ambulancier.

Des Instituts ouverts sur le monde professionnel

- Une équipe d'intervenants extérieurs (ambulanciers, médecins, infirmiers, sage-femmes, psychologues...) constituée de professionnels en activité.
- Des mises en situation durant la formation afin d'être au plus proche de la réalité professionnelle.
- Un réseau de partenaires (entreprises et établissements sanitaires) facilitant la recherche de stage et le recrutement des élèves.

La possibilité de vous engager en tant que bénévole dans nos actions humanitaires en France et à l'étranger

- Solidarité : SAMU social, maraudes, accueil des sans-abri.
- Actions de secours : postes de secours, formations, réseau de secours BSPP (Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris) - SAMU.

Nos engagements qualité

Dans la continuité des missions caritatives et hospitalières de l'Ordre de Malte France, les instituts de formation d'ambulanciers accompagnent les stagiaires tout au long de leur projet professionnel, de la recherche de financement jusqu'à l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle. Nous déclinons dans notre projet de formation notre tradition millénaire du « prendre soin ». Nous nous engageons donc à :

- Vous aider dans la recherche de financements à la formation au Diplôme d'État d'ambulanciers.
- Offrir aux candidats dépourvus de ressources et qui n'auraient pas obtenu de financements publics la possibilité de demander à bénéficier de la Bourse Envol (prise en charge d'une partie des frais d'inscription de la formation au Diplôme d'État d'ambulancier).
- Accompagner individuellement chaque stagiaire dans son parcours de formation, grâce à la présence de nos formateurs permanents.
- Vous aider dans la recherche d'emploi, à l'issue de votre diplôme.

Nos 4 IFA

► IFA de Bordeaux

19 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. : 05 56 36 72 23
Fax : 05 57 26 94 51
Mail : ifa.bordeaux@ordredemaltefrance.org

► IFA de Brest

9 rue de Vendée
29200 Brest
Tél. : 02 98 41 75 74
Fax : 02 98 41 72 62
Mail : ifa.brest@ordredemaltefrance.org

► IFA de Paris-Ouest

13 rue de l'École des Postes
78000 Versailles
Tél. : 01 30 21 08 60
Fax : 01 30 21 08 64
Mail : ifa.paris@ordredemaltefrance.org

► IFA de Toulon

22 boulevard Ferdinand de Lesseps
83000 Toulon
Tél. : 04 94 09 27 72
Fax : 04 94 91 11 35
Mail : ifa.toulon@ordredemaltefrance.org



Ordre de Malte France
DIRECTION DES FORMATIONS

42, rue des Volontaires - 75015 PARIS
E-mail : formation@ordredemaltefrance.org
Tél. : + 33 1 45 20 80 20
www.ordredemaltefrance.org

Mise à jour : mai 2018



ORDRE DE MALTE
FRANCE



► Formations
au métier
d'ambulancier



SETOSEL - Mars 2018 - Crédits photos : © Direction de la communication

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

À propos de l'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Privilégiant l'accueil, l'accompagnement, la bienveillance, l'Ordre de Malte France conduit ses membres, ses bénévoles et ses salariés, à demeurer sensibles à la misère et au malheur d'autrui.

Nos offres de formations d'ambulancier

■ Préparation au concours d'entrée à la formation au diplôme d'État Ambulancier

Une conférence d'orientation et quatre modules pour se préparer aux épreuves écrites et orales.

■ Formation au Diplôme d'État Ambulancier (DEA)

Durée ➔ 630h

(13 semaines d'enseignement théorique et pratique, 5 semaines de stage). 2 sessions par an : janvier et septembre

Public concerné

Toutes personnes souhaitant travailler dans le domaine du transport sanitaire.

Pré-requis

- Satisfaire aux conditions d'inscription
- Satisfaire aux épreuves du concours d'entrée sauf dispense

Objectifs

- Assurer les gestes adaptés à l'état du patient, dans toute situation d'urgence
- Apprécier l'état clinique du patient
- Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Établir une communication adaptée au patient et son entourage
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession

Programme

- gestes d'urgences
- état clinique du patient
- hygiène et prévention
- ergonomie
- relation et communication



- sécurité du transport sanitaire
- transmission des informations et gestion administrative
- règles et valeurs professionnelles

Intervenants

Formateurs permanents ou professionnels en activité

Validation de la formation

Selon les modules, épreuve pratique simulée, épreuve écrite et/ou épreuve orale

■ Formation à l'attestation d'auxiliaire ambulancier

Durée ➔ 70 heures sur 2 semaines

Public concerné

Toutes personnes souhaitant travailler dans le domaine du transport sanitaire.

Pré-requis

Satisfaire aux conditions d'inscription

Objectifs :

- Appliquer les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Assurer les gestes adaptés à l'état du patient, dans toute situation d'urgence
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession

Programme

- hygiène et prévention
- gestes d'urgence
- gestes et manutention
- déontologie
- règles du transport sanitaire

Intervenants

Formateurs permanents ou professionnels en activité

Validation de la formation

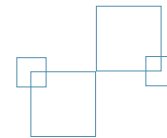
- QCM et QROC
- Mises en situation

■ Formation continue

Maintien et actualisation des compétences

Modules de spécialisation

- urgences cardio-circulatoires
- urgences respiratoires
- urgences gynécologiques
- urgences neurologiques
- urgences psychiatriques
- urgences traumatiques
- urgences et gériatrie
- transport de personnes à mobilité réduite
- spécialisation du transport pédiatrique
- ergonomie et manutention



■ AFGSU (AFGSU 1, AFGSU 2, MAC AFGSU)

Notre projet pédagogique repose sur :

- Une offre de formation complète pour les ambulanciers : de l'accès à la formation et au métier jusqu'aux recyclages durant la vie professionnelle.
- Une orientation et un accompagnement individualisé durant toutes les phases de la formation, de l'orientation à la recherche d'emploi.
- Des valeurs de solidarité, d'écoute et de respect de l'autre.

UN TAUX DE
RÉUSSITE
AU DIPLÔME
SUPÉRIEUR À
90%

UN TAUX
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DE PRÈS DE
90%

